Cherbourg-en-Cotentin (50) : plus de 8 tonnes de tabac de contrebande saisies dans un camion chargé de pommes de terre. Un an de prison avec sursis, une amende de 50 000 euros et 5 ans d’ITF pour le chauffeur

16/02/2026 à 18h40



Lors d’un contrôle réalisé à à Cherbourg-en-Cotentin (Manche) dans un camion chargé de pommes de terre, les douanes ont saisi plus de 8 tonnes de tabac de contrebande, le 4 février. La valeur totale du stock de tabac de contrebande est évaluée à “5,46 millions d’euros à la revente”. Le chauffeur du poids lourd, jugé en comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, a été condamné à 50.000 euros d’amende douanière, à un an de prison avec sursis et à cinq ans d’interdiction du territoire français. Le camion, ainsi que les pommes de terre, lui ont été restituées.

“La marchandise, qui devait alimenter des réseaux de

distribution illégaux, sera détruite par les services douaniers", indique le communiqué des douanes.

bfmtv